

ECHOS FNACA 19ème

Comité du 19^{ème} de la Fédération Nationale des Anciens Combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie
20 rue Edouard Pailleron, 75019 PARIS
Permanences les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h



JANVIER
2022
N° 24

**Le BUREAU du COMITÉ FNACA
du 19ème ARRONDISSEMENT DE PARIS
vous présente
ses MEILLEURS VŒUX pour l'ANNÉE NOUVELLE 2022**



Repas de notre comité ????

La date du samedi 26 mars 2022 a été retenue pour notre repas dansant, se retrouver dans un grand moment de convivialité est une demande pour beaucoup d'entre vous dans cette superbe salle des fêtes de la mairie du 19ème. Mais dans l'état des mesures sanitaires actuelles, il n'est pas possible de confirmer ce rendez-vous, aussi, *l'Echos du 19ème* reviendra vers vous pour préciser sous quelle forme nous pourrions nous réunir.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de notre COMITÉ

s'est déroulée le mercredi 20 octobre 2021 à 14 h 30 à la Maison du Combattant
20 rue Edouard-Pailleron 75019

Jean-Yves Jeudy ouvre l'AG et remercie la présence de Jean-Claude Tallarini du Comité d'Entente. Une minute de silence est observée pour nos chers disparus au cours de l'année. Le bureau a été reconduit lors de notre réunion du comité le matin du 20 et a été soumis au vote de l'Assemblée Générale et les tâches sont réparties entre tous les membres. Les rapports sont lus et approuvés à l'unanimité. Cette assemblée se poursuit par des questions et nous débattons dans une agréable ambiance et qui s'est terminée par le pot de l'amitié offert par notre comité.

Nous aimerions un renfort de nos portedrapeaux mais aussi dans nos commissions dont certaines ne sont pas pourvues, faute de représentants. C'est à nouveau un appel à candidats qui vous est fait aujourd'hui. On doit aussi regretter le nombre de participants à notre Assemblée Générale mais les conditions sanitaires refroidissent l'enthousiasme de nos chers anciens combattants.

Parole, ont dit certains, nous serons plus nombreux à la prochaine Assemblée Générale de la FNACA 19ème

Pari tenu et nous ne serons plus handicapés par ce maudit covid



Notre comité au grand complet .
et de gauche à droite, Jean-Yves
JEUDY, trésorier, responsable
des cartes, rédacteur de l'Echos
du 19ème et fonction de prési-
dent du comité du 19ème et



relations avec le comité départemental, photographe et permanence. Lucien ALLARY vice-président, Commis-
sion revendicative, chargé des relations avec le comité départemental et permanence au comité rue Edouard Pail-
leron. Marie-Ange GOURRIER, commission des veuves et membre du bureau. Raymond PORTE, porte-drapeau,
commission Gage et permanence. Monique ALIX, commission des veuves et membre du bureau et Robert LA-
FITTE, membre du bureau, malgré ses ennuis de santé ne manque jamais d'assister à nos cérémonies du 19 mars
à la mairie du 19ème.

Voilà c'est toutes nos troupes, vous comprenez qu'un petit coup de main serait bienvenu, venir et assister, porter
un drapeau lors d'une cérémonie, prendre des photos pour le 19 mars ou à une autre occasion, c'est une liste non
exhaustive ...

A bientôt

Le 11 novembre 2021 à la mairie du 19ème

La commémoration de l'armistice s'est déroulée avec les gestes sanitaires mais avec les porte-
drapeaux de la FNACA



En haut Vue générale du
parvis de la mairie
De G à D
Dépôt de gerbe de la mairie-
par le maire du 19ème M.
François Dagnaud
Dépôt de gerbe de la FNA-
CA du 19ème par Lucien
Allary et Marie-Ange
Gourrier
Dépôt de gerbe de la mairie
de Paris par M. Mahor
Chiche
Dépôt de gerbe du comité
d'entente par Jean-Claude
Tallarini
Dépôt de l'UNC par Jean-
Claude Sancey
Dépôt de gerbe des ACPG
par Jean-Pierre Leclerc et
Claudine Hilbert



Suite de l'article paru sur l'Echos 19ème de janvier 2021 sur la Guerre 14-18

Je ne sais si vous avez gardé cet écrit et il est possible que vous ne l'ayez plus en mémoire mais si vous en voulez un exemplaire je peux vous le faire parvenir. J'avais évoqué les fusillés pour l'exemple et l'incurie d'une grande partie de l'état major qui conduisit à des massacres inutiles.

Elle fut longue et massacrante comme l'avait chanté Georges Brassens

Je n'ai pas reçu de lettres réprobatrices à mes descriptions, je considère qu'elles ne vous ont pas choqués.

Il fut un temps où la chanson 14-18 était mal acceptée par les anciens combattants...

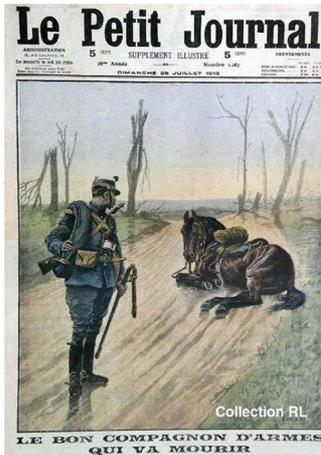
Mais depuis, du temps est passé sous les ponts.

Dans cet *Echos19*, nous en étions restés aux charges de la cavalerie face aux mitrailleuses et aux canons à tir rapide de l'ennemi...

Plus d'1 million de chevaux vont mourir pendant cette guerre, une hécatombe qui révèle les insuffisances et la méconnaissance des chevaux par la hiérarchie militaire. Si la réquisition fut une réussite sur le plan quantitatif, sur le plan qualitatif ce fut loin d'être le cas, on n'a contrôlé ni leur âge ni leurs tares, ni diagnostiqué les femelles gravides.

De plus mal nourris, ces chevaux ne seront pas efficaces, et ils manqueront cruellement à l'agriculture. Les conditions difficiles dans lesquelles les chevaux sont confrontés, les a épuisés, trop de distances parcourues, la nourriture insuffisante et mal adaptée aux chevaux venus des fermes qui n'ont pas l'habitude de manger de l'avoine mais du foin. Ils n'étaient pas desselés pendant plusieurs jours occasionnant des blessures. Le bilan est lourd 130 000 morts pendant les trois premiers mois.

On importera 500 000 chevaux et mulets des Etats-Unis et 70 000 d'Argentine. Les hommes et les chevaux étant réquisitionnés, les femmes sont bien seules pour les travaux pénibles de la ferme comme on le voit sur l'image ci-contre quant à la photo du bas, la femme sourit, elle sera utile pour rassurer les hommes au front..



Le front en effet s'éternise et la guerre se déroule principalement sur le territoire français.

Cette photo illustre les tunnels creusés sous terre par les allemands et les français. Les tunnels sont dynamités ensevelissant les occupants, il en est de même dans les tranchées suite aux bombardements incessants qui les recouvrent tandis que d'autres obus les redécouvrent.

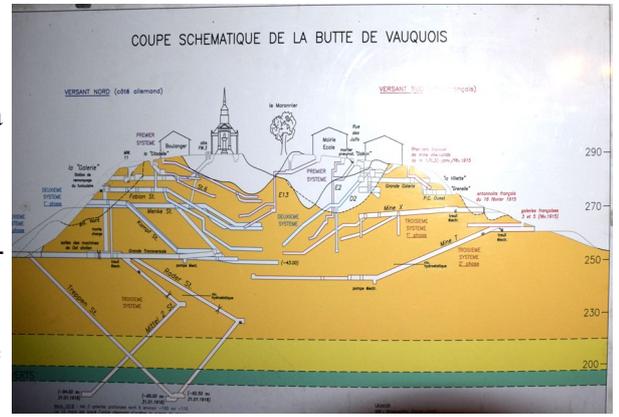
Cette guerre atroce va laisser des cicatrices dans le nord et l'est de la France. Des villes en ruine, des villages rayés définitivement des cartes, des campagnes dévastées et impropres à l'agriculture pour de longues années.

La France par le traité de Versailles qui ne sera signé que le 28 juin 1919 et complété par le traité du Trianon le 4 juin 1920, n'obtiendra pas les droits à réparation escomptés. L'Allemagne ruinée n'intériorise pas cette défaite car cette guerre ne s'est pas déroulée sur son territoire et les gouvernements en place entretiennent auprès de la population l'injustice des demandes françaises, la frustration est forte.

L'Angleterre ne soutient pas les demandes françaises craignant que la France devienne la première puissance militaire européenne.

Ces traités semblent bancals.

Il ne faut pas être devin pour prévoir que les germes de la seconde guerre mondiale sont déjà présents.



Les gueules cassées, loterie dont le droit à réparation existe toujours et est inclus à la Française des Jeux

COUPON de RENOUELEMENT de COTISATION pour 2021-2022

L'année FNACA commence le 1^{er} septembre 2021 pour se terminer le 31 août 2022

À découper ou à recopier et à retourner uniquement à :

Jean-Yves JEUDY

13 villa de Bellevue 75019 PARIS

Nom Prénom
 Adresse..... ..Bat... ..esc... ..boîte aux lettres.....
 N° de téléphone.....
 Adresse internet

(Inscrivez distinctement votre adresse web pour recevoir l'ECHOS en couleur)

Cotisation seule25 €
 Cotisation plus 2 € (ou plus), au titre de l'aide sociale 2 €
 Avec le calendrier (en plus) 7 € + 4 € 71 pour frais d'envoi..... ..11 € 71 €
 TOTAL.....38 € 71 €

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de « FNACA 19^{ème} ».

Prière de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi de votre carte, (merci d'avance, ça me simplifie la tâche)

Pour nos adhérents qui commandent le calendrier, il est inutile de joindre une enveloppe timbrée car celle-ci est fournie avec le calendrier.

Un conseil, venez le chercher pour ceux qui le peuvent lors de nos permanences, vous évitez les frais postaux et nous aurons le plaisir de vous voir. Si vous désirez garder l'Echos 19 dans son intégralité vous pouvez ou recopier le coupon ou mettre votre carte de visite ...

Vos Droits

Anciens d'Algérie

Faites valoir vos droits en demandant votre carte d'ancien combattant et dites-le à vos amis et vos connaissances car nous vous le rappelons régulièrement votre femme ne pourra en bénéficier si vous n'avez pas bénéficié vous-même pensez au transport gratuit et autres avantages.

Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques. Il faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) 295 rue St Jacques 75005 PARIS tél. 01 44 41 38 36. Si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant ou en mesure d'y prétendre sauf si vous en bénéficiiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables.

Sur votre déclaration des revenus 2021, vous cochez en page 2 (rubrique 3) case S et n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte.

Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part), en bénéficie également : cochez la case W.

Adressez-vous à notre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la responsable de la commission des veuves de notre Comité 19^{ème}.

Marie-Ange GOURRIER

93 rue Pelleport 75020

09 67 08 83 50

N'oubliez pas que ces droits sont étendus (comme rappelés dans l'Ancien d'Algérie) aux militaires ayant servi en Algérie de 1962 à 1964.

Il existe une Mutuelle Solidaire pour les veuves d'Anciens Combattants FNACA. Sur demande, nous vous enverrons la brochure.

Nos permanences à la maison du combattant

Mercredi	19 janvier	2022	10 h 12 h
Mercredi	02 février	2022	10 h 12 h
Mercredi	16 février	2022	10 h 12 h
Mercredi	02 mars	2022	10 h 12 h
Mercredi	16 mars	2022	10 h 12 h
Mercredi	06 avril	2022	10 h 12 h
Mercredi	20 avril	2022	10 h 12 h

Silence !

On tourne.....

APPEL A VOS MÉMOIRES

Faisant suite à un projet lancé par le département et sur une idée d'Anick SICARD, le comité du 19^{ème} a relevé le défi.

Nous avons constatés que dans nos brèves enquêtes les réadaptations à la vie civile ont été bien souvent très difficiles, en rentrant de la guerre pour nos combattants (il faut utiliser les vrais mots). Les traumatismes sont apparus quelques mois plus tard. Nous ne connaissions pas les cellules psychologiques à cette époque, du moins nous n'en avons pas profités. Au contraire il fallait se montrer honteux d'être aller là-bas. On cachait les morts...

Venez nous raconter votre expérience et faites-vous connaître et reconnaître.

Nous avons prévu de commencer le tournage bientôt en fonction de notre liberté et de la votre.

Jean-Yves Jeudy 01 42 41 03 11

Cet ECHOS est notre journal. Tirage 350 exemplaires.

Rédaction Jean-Yves Jeudy

Relecture par le comité de rédaction composé de : Jean-Yves Jeudy
M.A. Gourrier